



RISQUE BIODIVERSITÉ : QUELLE DÉMARCHE POUR INTÉGRER CE RISQUE DANS LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ?

- *Luc Vermot-gauchy, Directeur Sustainability, NEXIALOG CONSULTING*
- *Juliette Noirclerc, Gérant Portefeuille, MIROVA*
- *Sebastien Marangoni, Directeur de l'Impact, BPCE ASSURANCES Métier Assurance de personnes*
- *Delphine Bartre, Responsable Programme - Direction Finance, AEMA GROUPE*



PARTIE 1 : LE RISQUE DE PERTE DE BIODIVERSITÉ

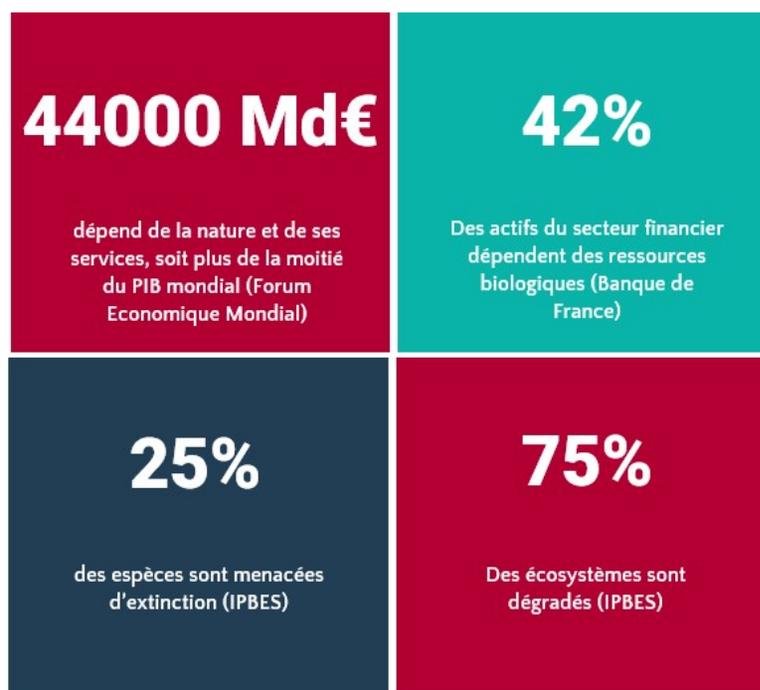
Définitions, enjeux, initiatives internationales, cadre réglementaire, et intégration dans les processus critiques de l'assureur

Définitions et données clés

Définitions

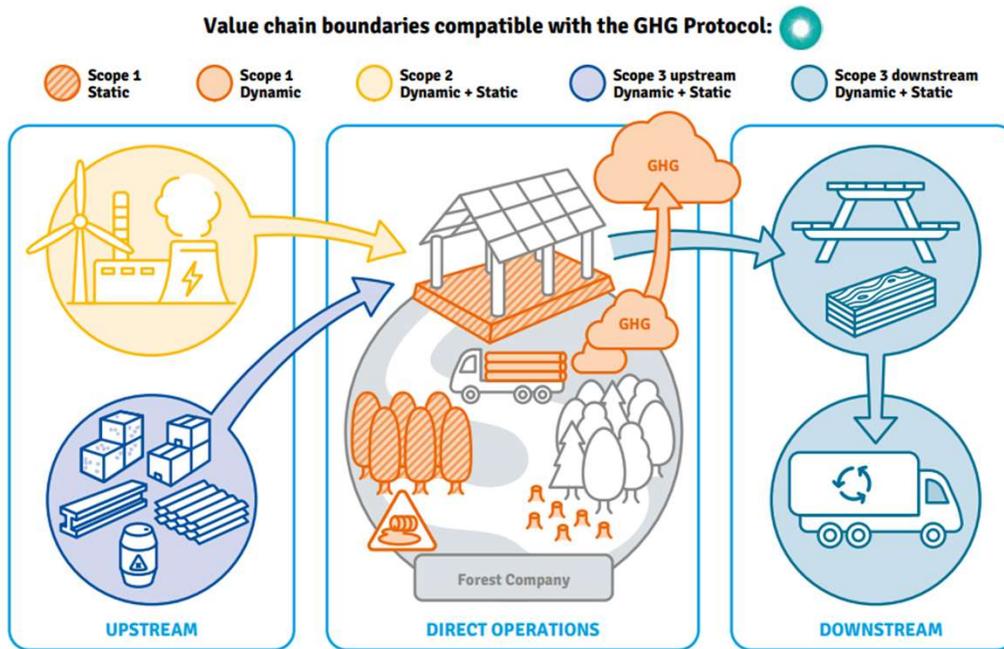
- **Biodiversité** : La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent.
- **Les 3 échelles du vivant** :
 - **Diversité écosystémique** : un écosystème est caractérisé par les conditions physiques d'un habitat, et par les espèces et leurs interactions qui le composent.
 - **Diversité spécifique** : C'est la diversité des espèces au sein d'un écosystème. Une forte diversité spécifique permet d'avoir une plus grande diversité fonctionnelle.
 - **Diversité génétique** : Il s'agit de la diversité entre les individus issus de la même espèce. Si cette population est hétérogène, elle sera plus résiliente face aux perturbations.
- **Les 9 limites planétaires** : les limites planétaires sont les seuils que l'humanité ne devrait pas dépasser pour ne pas compromettre les conditions favorables dans lesquelles elle a pu se développer et pour pouvoir durablement vivre dans un écosystème sûr, c'est-à-dire en évitant les modifications brutales et difficilement prévisibles de l'environnement planétaire.
 - le changement climatique,
 - l'érosion de la biodiversité,
 - la perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore,
 - les changements d'utilisation des sols,
 - l'acidification des océans,
 - l'utilisation mondiale de l'eau,
 - l'appauvrissement de la couche d'ozone,
 - l'introduction d'entités nouvelles dans l'environnement (pollution chimique)
 - l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère.

Contexte et chiffres clés



[IPBES : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques \(en anglais : Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services, IPBES\)](#)

Pressions et chaînes de valeur



Value chain boundaries compatible with the Natural Capital Protocol

- Comme pour le climat**, il existe – selon le Natural Capital Protocol – une répartition des impacts sur la biodiversité par ‘scope’. En fonction du caractère direct ou indirect, amont ou aval, dudit impact, illustré ci-haut.

- Une pression environnementale** : une pression environnementale est une force d’origine naturelle ou humaine générant un stress sur un écosystème, pouvant aboutir à sa détérioration. Elles sont de plusieurs types, au nombre de 5 :
 - Changement climatique
 - Espèces invasives
 - Surexploitation
 - Destruction des habitats
 - Pollution



Services écosystémiques

La notion de **service écosystémique** renvoie à la valeur (monétaire ou non) des écosystèmes, voire de la Nature en général, en ce sens que les écosystèmes fournissent à l'humanité des biens et services nécessaires à leur bien-être et à leur développement.



Les composants écosystémiques

- Atmosphère
- Eau
- Minéraux
- Espèces
- Sols et sédiments
- Intégrité structurelle et biotique
- Géomorphologie terrestre
- Géomorphologie aquatique

Les typologies des services écosystémiques

Approvisionnement

- Production de consommables et matières premières

Régulation

- Modération des processus naturels qui rendent les habitats fonctionnels

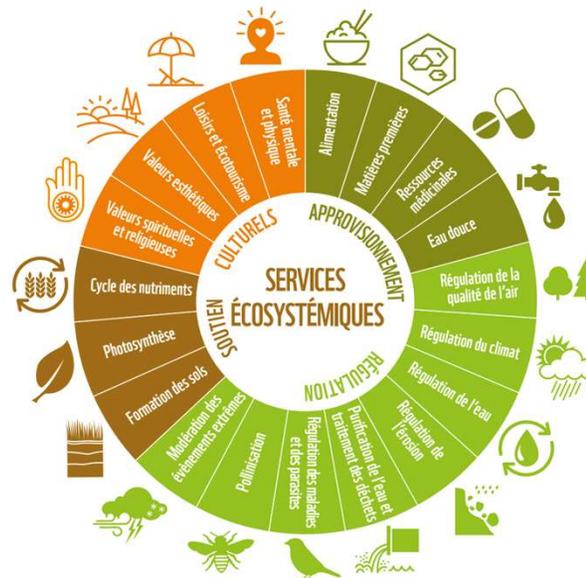
Soutien

- Processus à l'origine des conditions de vie favorables

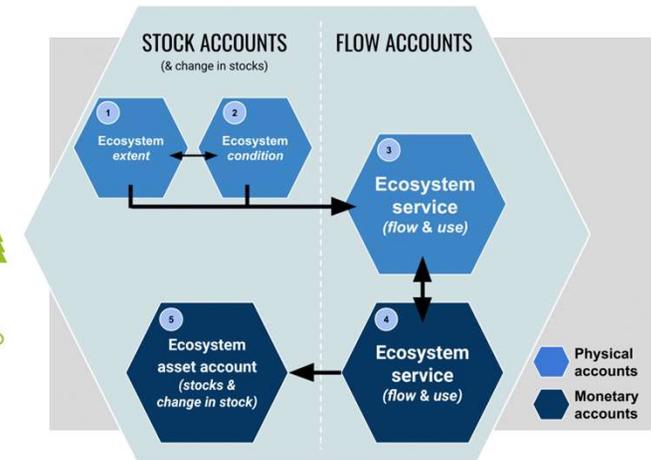
Culturels

- Bénéfices non-matériels et développements de la société permis grâce à la présence de la nature

La diversité des services écosystémiques



La comptabilité écosystémique



Cadre réglementaire européen et français



France

Stratégie nationale biodiversité 2030
Stratégie pour stopper puis inverser la perte de la biodiversité

Article 29 LEC
Evaluation des risques, de l'impact des activités et d'une stratégie liée à la biodiversité

Europe

Stratégie biodiversité pour 2030
Stratégie du Green Deal pour protéger la nature et inverser la dégradation des écosystèmes

SFDR
 limiter les PAI sur la biodiversité

CSRD
 4 ESRS relatifs à la biodiversité (E1,E2,E3,E4)

Taxonomie environnementale
 Activités favorables à la biodiversité et à la protection des écosystèmes

Proposition de loi Omnibus

International

Convention sur la diversité biologique (CBD)
 Engagement à prendre des mesures pour la conservation de la biodiversité

TNFD
 Intégrer la biodiversité dans la gouvernance, la stratégie et la gestion des risques

SBTN
 Fixer des cibles pour préserver la biodiversité
COP15 – Accord de Kunming-Montréal
 Protéger les écosystèmes, stopper la perte et restaurer la biodiversité

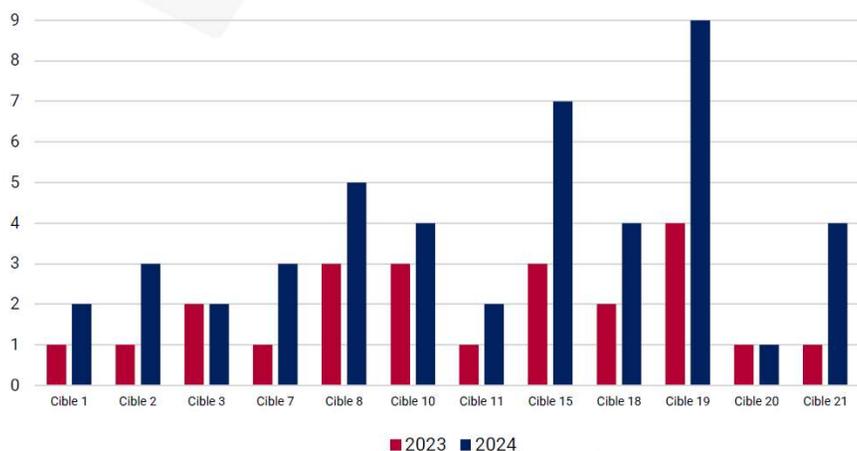
— Cadre obligatoire
— Cadre volontaire

Où en sont les assureurs-vie ?

- Certains assureurs (**4 des plus grands** assureurs français d'après les rapports LEC29 2024) ont fait le choix de s'aligner sur les recommandations de la **Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)** qui a pour objectif de créer un standard mondial de divulgation concernant les impacts des entreprises sur la biodiversité. Elle se base sur quatre piliers, similaires à ceux de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) :

- (1) Gouvernance,
- (2) Stratégie,
- (3) Gestion des Risques et des Impacts et
- (4) Outils de Mesure et Objectifs.

- En adoptant les recommandations de la TNFD, les assureurs peuvent améliorer la gestion des risques liés à la nature, renforcer leur résilience et répondre aux attentes croissantes des investisseurs et des régulateurs en matière de transparence environnementale.



Nombre de cibles traitées par les assureurs-vie (2023 vs 2024) parmi les cibles de la COP 15



- Selon les rapports LEC 29 2024, **13 des plus grands assureurs** français ont fait le choix d'adopter le **Finance for Biodiversity Pledge**. Cette initiative se positionne comme l'engagement de référence dans le secteur, avec une tendance claire à l'augmentation (2 signataires supplémentaires entre 2023 et 2024). Lancé en 2020, ses signataires s'engagent à protéger et à restaurer la biodiversité par le biais de leurs activités financières et de leurs investissements, notamment en :

- o Collaborant et en partageant leur connaissance ;
- o Engageant leur entreprise ;
- o Evaluant l'impact de leurs investissements sur la biodiversité ;
- o Fixant des objectifs de réduction d'impact ;
- o Rendant compte publiquement de ce qui précède.

- En 2024, **14 des plus grands assureurs** français utilisent une mesure biodiversité, soit environ 2/3 des assureurs.
- La très grande majorité des acteurs n'ont à ce jour aucun objectif sur leurs investissements lié à la préservation de la biodiversité, même si certains ont de manière notable investi dans des projets dédiés ou dans des fonds dédiés à cet objectif, comme par exemple le fonds **Mirova Objectif Biodiversité**.
- 23 cibles ont été fixées par l'**Accord Kunming-Montréal** adopté lors de la 15e conférence des parties (COP15) organisée par les Nations unies à Montréal en décembre 2022. Certains assureurs (cf graphique ci-contre) ont de plus en plus le choix d'adopter un certain nombre de cibles (ex: cibles #8, #15, #19 ou #21).



PARTIE 2 : MESURE DU RISQUE BIODIVERSITÉ ET IMPACT FINANCIER

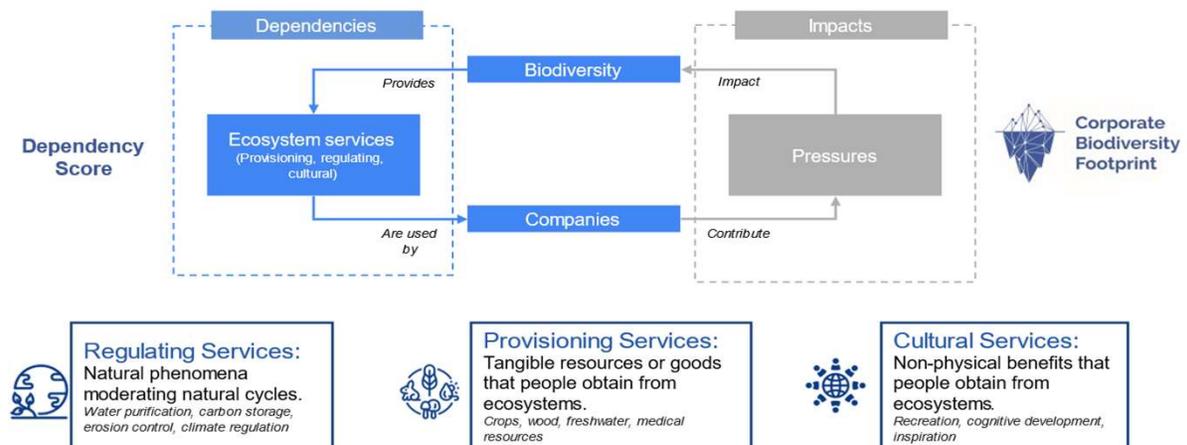
Comment mesurer l'exposition du portefeuille à la double matérialité du risque biodiversité ?

Mesurer le risque biodiversité : impact vs dépendance



Deux dimensions dans l'analyse de la biodiversité

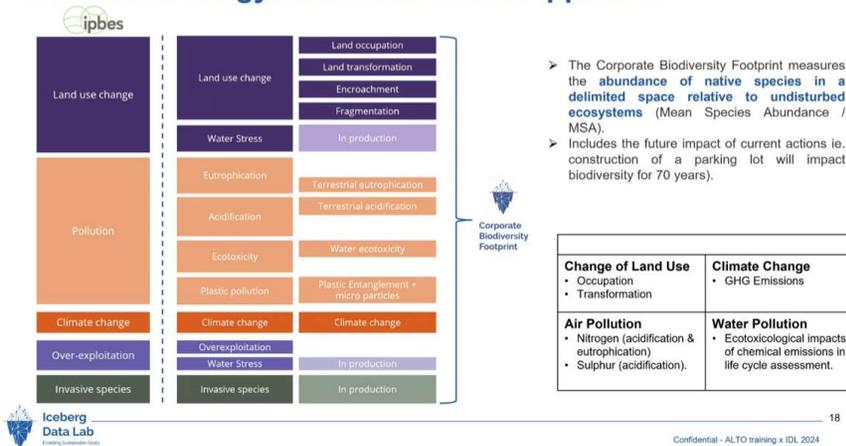
- Impact des entreprises sur les écosystèmes et la biodiversité (Corporate Biodiversity Footprint)
- Dépendance aux services écosystémiques sous l'angle des risques et des opportunités:
 - Services de régulation
 - Services d'approvisionnement
 - Services culturels



Mesurer l'impact Biodiversité



IDL Methodology: a Science-based approach



➤ The Corporate Biodiversity Footprint measures the abundance of native species in a delimited space relative to undisturbed ecosystems (Mean Species Abundance / MSA).

➤ Includes the future impact of current actions i.e. construction of a parking lot will impact biodiversity for 70 years.

Méthodologie d'Iceberg Datalab

Iceberg Datalab a développé le CBF (Corporate Biodiversity Footprint), un outil d'évaluation de l'impact sur la biodiversité des entreprises.

MSA: Quantifie la perte de biodiversité et évalue différents degrés de dégradation de la biodiversité.

Certains acteurs ont fait le choix d'utiliser des métriques plus précises de la pression dès lors qu'elles disposent de la géolocalisation des actifs de leurs portefeuilles. Il est aujourd'hui possible de mesurer :

- Le risque lié à l'état des écosystèmes assez finement sur le territoire terrestre (WWF),
- Le risque lié à l'importance des espèces et leur état de mise en danger (IUCN Distribution)
- Le risque induit par les pressions humaines (Yale EPI)
- Le risque lié à l'absence de protection de la nature (tous les exemples ci-haut)

Mesure l'impact financier : où en est le marché

- Emergence prime de risque spécifique à la biodiversité, distincte du risque climatique.
- Principal frein: Manque de données, priorisation encore faible par rapport aux risques climatiques, complexité à la nature de ces risques

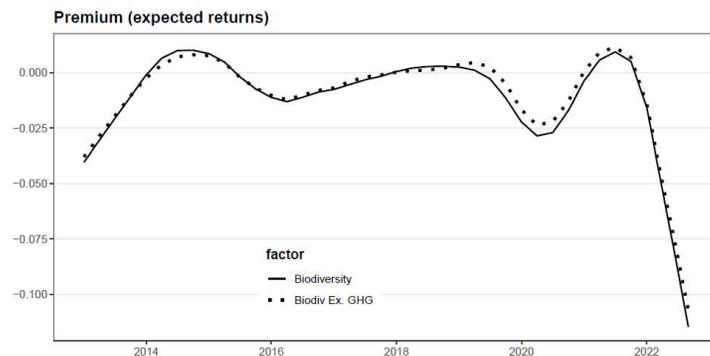


Figure – Dynamic of risk premia in highly material industries. 6-Months trend decomposition of risk premium for two factors : full biodiversity (black) and biodiversity without GHG footprint (dashed)

Opportunités et risques au niveau titre: exemple



L'Oréal

L'Oréal est une entreprise multinationale de cosmétiques. Elle développe divers produits, notamment des soins pour la peau et des cosmétiques. Grâce à des objectifs crédibles de transition et à son engagement auprès de ses fournisseurs, elle participe à la réduction des pressions sur la biodiversité dans sa chaîne de valeur.

Pressions sur la Biodiversité

- L'empreinte biodiversité de L'Oréal est importante compte tenu de la taille de l'entreprise.
- Mise en place d'objectifs visant à réduire les pressions sur la nature, y compris l'utilisation des terres, des ressources et de l'eau.
- La crédibilité dans l'atteinte de ces objectifs découlera des progrès réalisés par l'entreprise, qui n'en est qu'au début de son parcours.

Objectifs de transition

- Maximiser son approvisionnement durable en ingrédients
- Réduction de la pollution plastique
- Réduction de sa dépendance en eau





PARTIE 3 : ÉTUDE DE CAS SUR DEUX PORTEFEUILLES

Discussion sur les caractéristiques d'un fonds
« Impact Biodiversité » vs un fonds « classique ».
Conclusions sur la stratégie d'investissement d'un
assureur

Des objectifs distincts entre investisseur institutionnel et gestionnaire d'un fonds à impact biodiversité



Investisseur institutionnel

- > Priorité donnée à la **gestion des risques** et la limitation des pertes en capital
- > Application à la **biodiversité** :
 - > Mise en avant des **enjeux de dépendances** (risque physique)
 - > Le **risque de transition** étant historiquement perçu comme peu matériel, les **enjeux d'impacts** sont globalement **peu mis en avant**. Toutefois, la tendance évolue, notamment du fait de la réglementation (Article 29 LEC, CSRD, etc.)
- > Les ambitions de limitation des impacts se développent progressivement, notamment via des investissements dédiés, mais ne sont **pas encore intégrées sur l'ensemble du portefeuille d'actifs** de la majorité des acteurs.

→ Sujets liés à la biodiversité principalement analysés *a posteriori*, notamment au travers du reporting

Gestionnaire fonds à impact

- > Priorité donnée à la **limitation des impacts négatifs** du portefeuille
- > Application à la **biodiversité** :
 - > Mise en avant des **enjeux d'impact positifs**, avec pour objectif d'identifier les acteurs adoptant des **pratiques vertueuses** ou **avancées**, les entreprises en **transition** ou les entreprises **apportant des solutions** aux enjeux de biodiversité.

→ Sujets liés à la biodiversité principalement analysés à la fois en amont des investissements et *a posteriori*.

Présentation synthétique des deux portefeuilles

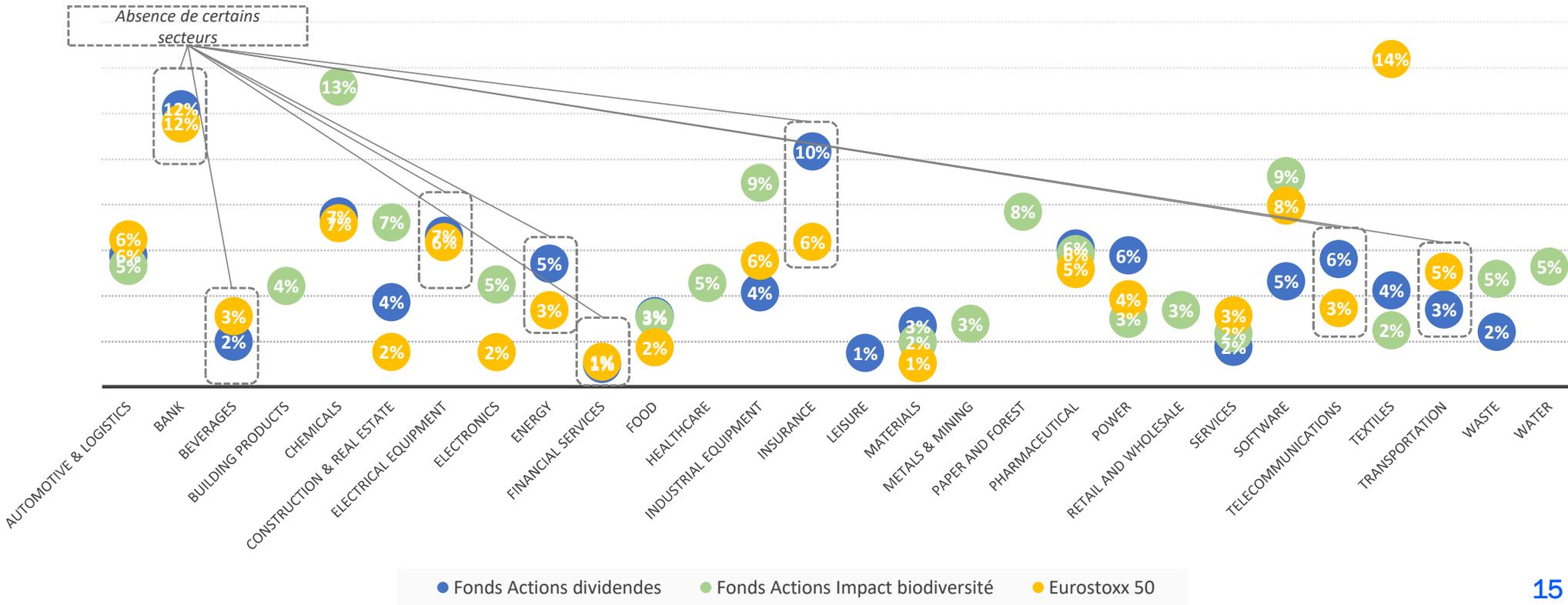


	Fonds « Actions dividendes »	Fonds « Actions impact biodiversité »
Nombre de lignes	~50	~40
Univers d'investissement	Large, peu d'exclusions	Plus restreint, exclusions de certains secteurs (pesticides par exemple)
Zone géographique	Zone Euro	Monde
Critères de sélection	Principalement financiers, biais dividendes	Critères biodiversité, applications de filtres spécifiques
Engagement actionnarial	Limité	Proactif, centré sur les sujets biodiversité

Des choix sectoriels forts pour le fonds Actions Impact biodiversité



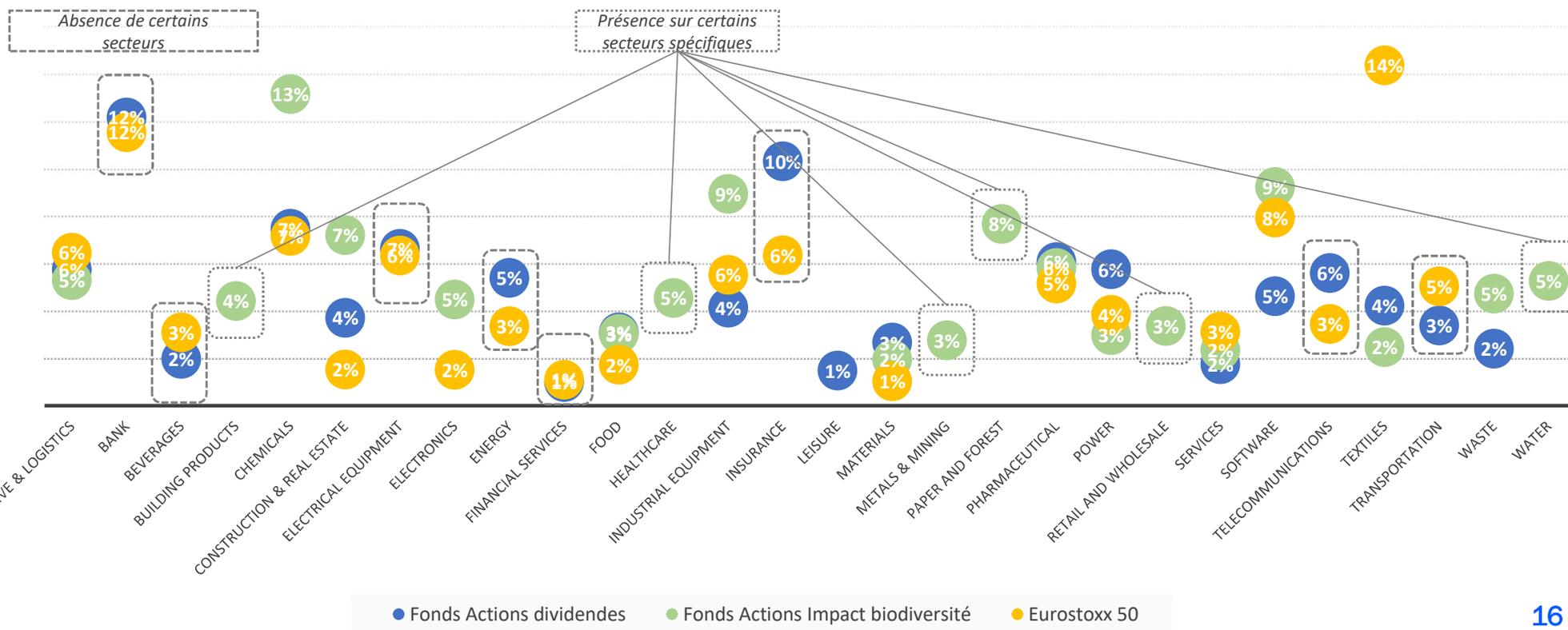
Répartition du portefeuille par secteur d'activité



Des choix sectoriels forts pour le fonds Actions Impact biodiversité



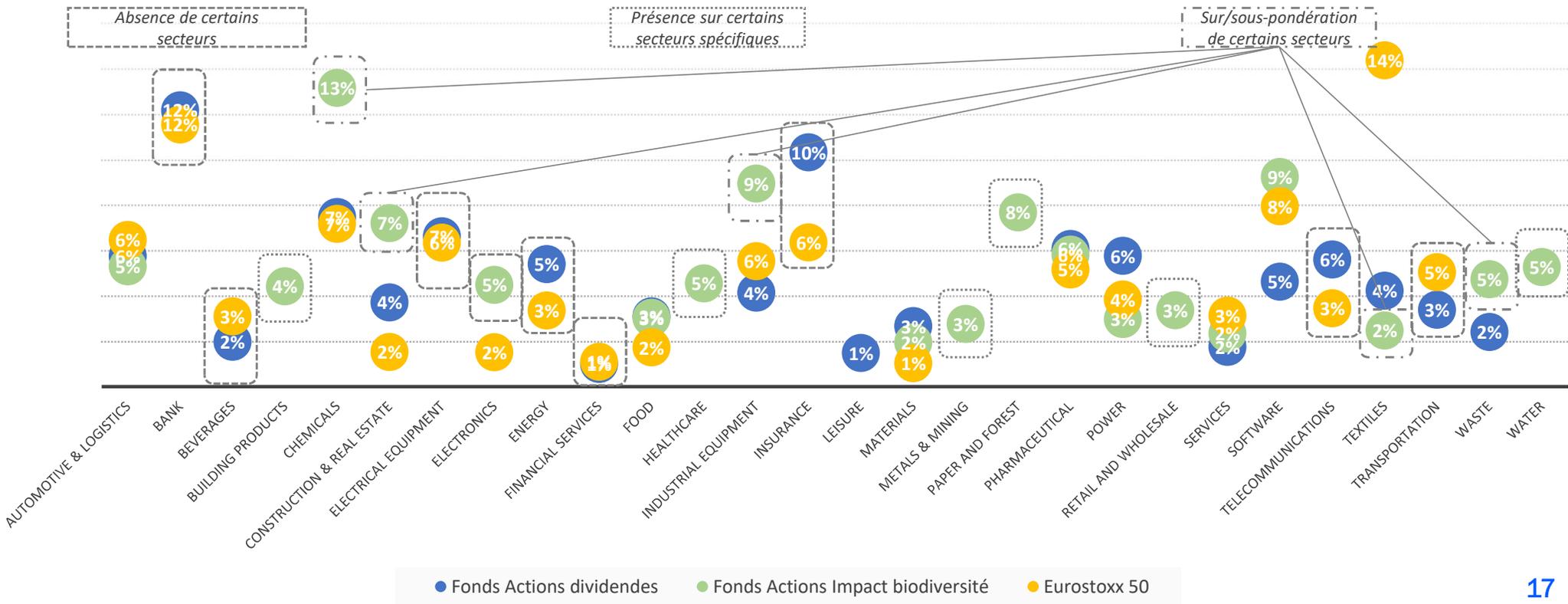
Répartition du portefeuille par secteur d'activité



Des choix sectoriels forts pour le fonds Actions Impact biodiversité



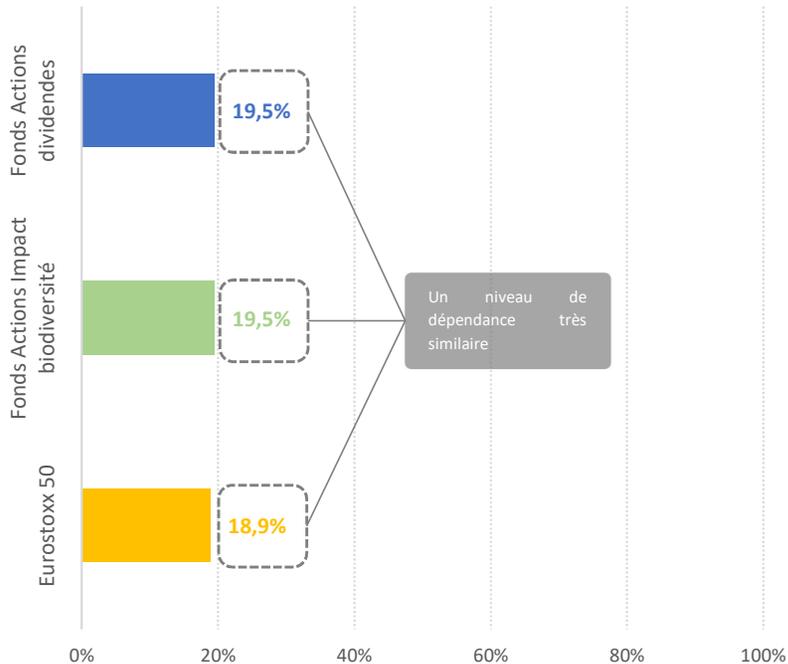
Répartition du portefeuille par secteur d'activité



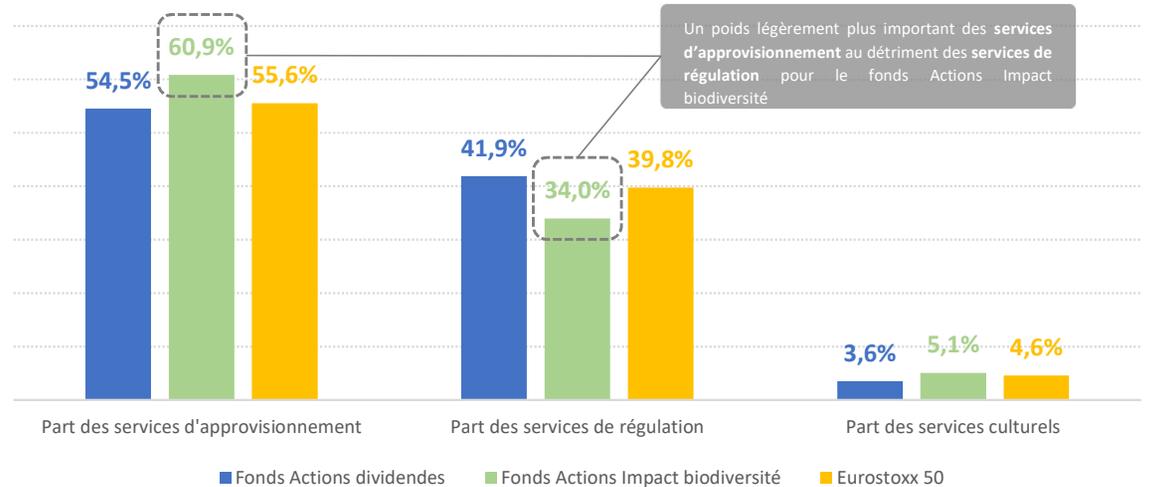
Analyse des dépendances : pas de différences majeures entre les deux fonds



Dépendance globale aux services écosystémiques



Répartition par typologie de service



- > Cette (légère) différence s'explique notamment par les écarts de répartition sectorielle. Quelques exemples :
 - > Les secteurs de la **chimie**, du **Papier & Forêt** ou de l'**eau**, surpondérés dans le fonds Actions Impact biodiversité sont très dépendants des services d'approvisionnement.
 - > Le secteur de l'**energy & power** et, dans une moindre mesure du **textile**, sous-pondérés, sont (moyennement) dépendants des services de régulation tandis que les secteurs du **software** ou des **équipements industriels**, sur-pondérés, sont peu dépendants.

NB : cette analyse est partielle et doit être considérée avec précaution où un peu moins d'une dizaine de titres du fonds Actions Impact biodiversité ne sont pas couverts par l'analyse (manque de données).

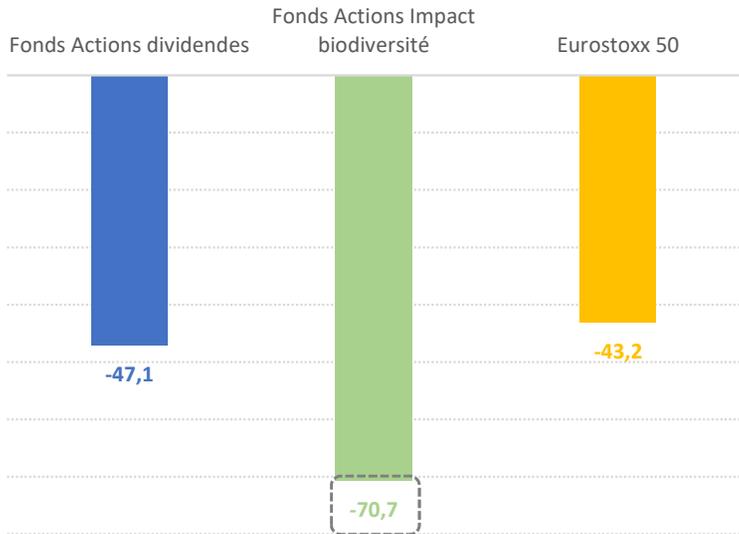
Analyse des impacts : des résultats contre-intuitifs au premier abord



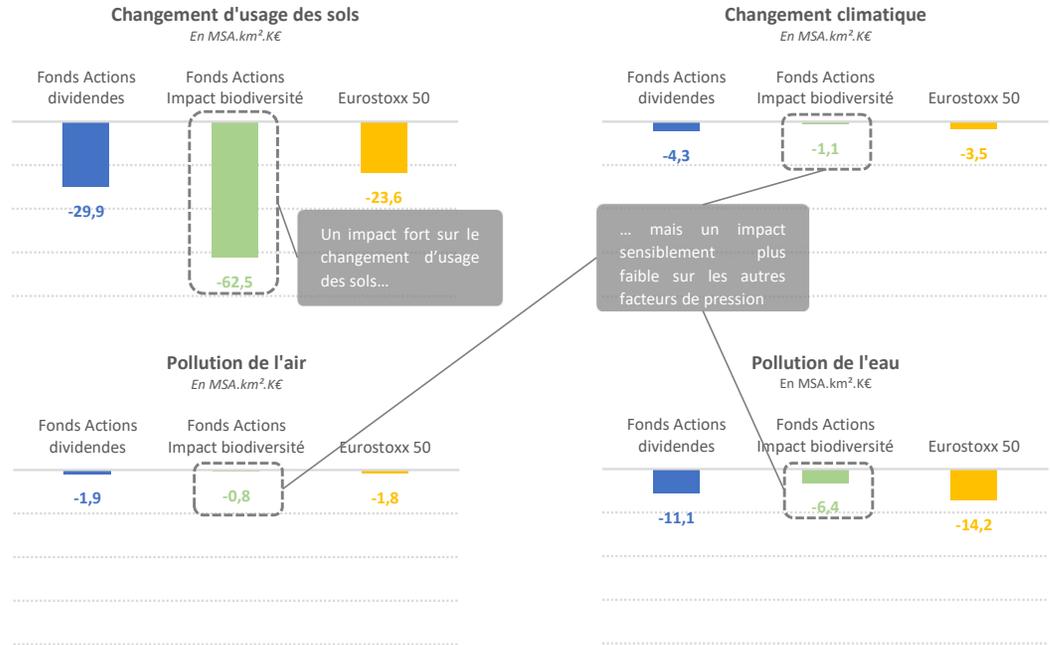
> Le fonds Actions Impact biodiversité présente une empreinte biodiversité plus importante que le fonds classique et que l'Eurostoxx 50 :

Estimation de l'empreinte biodiversité

En MSA.km².K€



Répartition par facteurs de pression



Aller au-delà des indicateurs : zoom sur la thématique « Changement d'usage des sols »



Près de **66%** des impacts

liés à

4 entreprises dans **2** secteurs



Alimentation



Papier & Forêt



HOLMEN

- > Le secteur de l'**alimentation** est celui avec l'empreinte absolue la plus élevée, tant d'un point de vue mondial dans les articles de recherche que, de manière cohérente, au sein de l'univers du fournisseur de données utilisé.
- > Celui de la **production de papier et de gestion des forêts** implique également l'utilisation de **surfaces importantes**.
- > A l'instar du secteur des **énergies renouvelables** pour la mesure des émissions de **gaz à effet de serre**, il faudrait toutefois considérer les **impacts évités** sur la biodiversité liés aux pratiques des entreprises concernées (exemple : gestion durable des forêts) par rapport à leurs pairs ou à leur localisation géographiques (exemple : proximité de zones sensibles).
- > Ces impacts évités **n'ont pas été mesurés ni pris en compte** dans le cadre de cette étude.

Principaux enseignements



Des données et outils à challenger

- > De premières méthodologies d'analyse des enjeux liés à la biodiversité existent et permettent d'**estimer les impacts et dépendances** d'un portefeuille d'actifs.
- > Il est toutefois nécessaire d'appréhender les résultats obtenus avec **suffisamment de recul** et d'aller dans le **détail** des enjeux sectoriels, voire des pratiques des entreprises.
- > De nombreuses **pistes d'analyse et d'amélioration** existent : les sujets de localisation géographique des actifs, de chaîne de valeur, etc., sont autant de point de vigilance

Vers une intégration plus en amont du processus de gestion

- > Aujourd'hui les analyses présentées sont principalement réalisées **a posteriori** à des fins de *reporting*
- > Les investisseurs institutionnels traditionnels, et **en particulier les assureurs** qui s'inscrivent dans le temps long, gagneraient à capitaliser sur ces travaux pour **orienter leur stratégie d'investissement**, voire **intégrer en amont certains critères de sélection** (quantitatif ou simplement qualitatif en termes d'exposition à des secteurs ou des émetteurs particuliers)

Quid des modèles de projection ?

- > La **traduction financière** et son impact sur les **KPI** des compagnies (solvabilité, profitabilité, etc.) est un sujet **complexe et systémique** dans la mesure où il doit être couplé aux effets d'autres enjeux environnementaux changement climatiques (effets du changement climatique hors biodiversité, raréfaction des ressources) ou sociaux.
- > Il n'est pas certain que l'ensemble de ces enjeux soient **intégralement / correctement intégrés dans les prix de marché** utilisés pour le calibrage des modèles de projection utilisés pour le provisionnement S2 / IFRS 17.
- > De même le caractère dynamique de l'évolution de la santé des écosystèmes n'est que **rarement implémenté** dans les scénarios de type ORSA & co.
- > Les **actuaire sont en première ligne** pour s'emparer de ces sujets.



PARTIE 4 : COMMENT CONSTRUIRE UN REPORTING BIODIVERSITÉ ?

Reporting Biodiversité : constats,
démarches, methodologies, adhesion aux
initiatives

Reporting Biodiversité

Constat des publications



« Publication limitée en 2022 et 2023 » des rapports LEC29 et CSRD. Afin d'aider les acteurs à élaborer leurs politiques de prise en compte des risques en matière de biodiversité, l'ADEME a publié un guide « Construire une démarche en matière de biodiversité et répondre au volet biodiversité du dispositif « article 29LEC ».



« Pour les **banques et les assurances**, l'ACPR note une **augmentation considérable du nombre de ces engagements**, que ce soit par rapport au total des engagements (+ 40,9 %), ou pour la part des engagements jugés « conformes » car répondant aux critères définis par l'**Observatoire de la Finance Durable** – 83 % contre 38 % un an plus tôt, témoignant d'un effort louable de précision. Sans surprise, **les engagements sur le climat représentent la majorité de l'ensemble (les deux tiers)**. Il reste cependant difficile d'apprécier dans quelle mesure la plupart de ces engagements sont réalisés. Ainsi, on constate que **seuls 33 % de ces engagements sont accompagnés de données de suivi** permettant d'attester l'atteinte effective de l'objectif visé. Il apparaît donc essentiel de poursuivre les efforts qui, au final, rendront possible de suivre de façon mesurable et vérifiable la réalité de l'engagement. »



Publication sur les rapports LEC 29 de 2023 et 2024 :

Les assureurs vie de renforcer leur transparence sur leurs pratiques extra financières, en particulier sur leurs stratégies d'alignement avec les objectifs de long terme liés au climat et à la biodiversité.

Côté **biodiversité**, les stratégies d'alignement se trouvent encore à un stade préliminaire avec une difficulté pour les assureurs à s'approprier le Global Biodiversity Framework adopté lors de la COP 15 et à identifier les indicateurs à même d'assurer l'alignement avec ses objectifs : soit qu'il n'y est pas encore de stratégie définie ou avec une stratégie sans cible.



Dans les rapports CSRD 2024, pour 51% de l'échantillon d'environ 200 entreprises de tous secteurs confondus, la biodiversité (E4) est un enjeu matériel, et 46% pour les *Financial Services*. Six pages du rapport en moyenne sont consacrées à la biodiversité vs 17 pages pour le climat (E1) et 16 pages pour le personnel de l'entreprise (S1).

Reporting Biodiversité

Démarches envisagées

Le dérèglement climatique est une des causes de perte de biodiversité. La démarche présentant la lutte contre le changement climatique, dans sa dimension physique et de transition est une première étape de prise en compte de la biodiversité dans le reporting.



source : état de durabilité 2024 Aéma Groupe

Charbon, pétrole et gaz
Application de politiques sectorielles de désengagement

Charbon, pétrole et gaz
Application de politiques sectorielles d'exclusion

1. Politiques d'exclusion, de désengagement :

- Activités ayant les incidences les plus graves et irréremédiables sur la biodiversité
- Entreprises ayant des impacts négatifs significatifs sur la biodiversité sans plan de remédiation

2. Engagements, calcul d'empreinte biodiversité :

- Calcul et suivi de l'empreinte biodiversité
- Plaider pour des pratiques durables auprès des émetteurs
- Encourager l'adoption de pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle de l'industrie

3. Financement et acquisition d'obligations à visée biodiversité :

- Obligations « vertes » ciblant des investissements sur la protection de la biodiversité selon la norme European Green Bonds (EuGB)
- Financement de projets : actions de conservation ou de restauration des habitats pour compenser leurs impacts négatifs.

Reporting Biodiversité

Méthodologies



L'analyse d'**impacts**, de **dépendance** et les risques se fondent sur des cadres méthodologiques en évolution. La **recommandation est de ne pas attendre** la stabilisation des cadres pour implémenter la démarche mais d'accompagner et de contribuer à leur amélioration en étant transparent sur les limites et difficultés rencontrées. C'est bien là, l'esprit de LEC 29 et de la CSRD.

Les analyses peuvent se faire des manières suivantes :

- Qualitative ou quantitative : description de la politique, identification d'un indicateur biodiversité et d'une cible
- Granulaire ou agrégées
- Au niveau
 - d'une thématique : déforestation, consommation d'eau, ...
 - d'une entreprise ou d'un portefeuille : évolution de l'empreinte biodiversité

Les approches sont complémentaires. Chacune a ses forces et faiblesses qu'il est important de partager avec le lecteur des rapports publiés dans un souci de **transparence**.



Reporting Biodiversité

Adhésions aux initiatives

NON EXHAUSTIF

De nombreuses initiatives nationales et internationales se sont développées concernant la biodiversité dans toutes ses composantes et permettent à chaque acteur d'identifier le ou les plus pertinente(s) pour son activité et pour les acteurs économiques dans lesquels il investit.



Les Principes pour l'investissement responsable sont un réseau international d'institutions financières soutenu par les Nations -



L'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) participe à la 3ème conférence des Nations-Unies pour les océans (UNOC3).



Le Science Based Targets Network (SBTN), lancé en 2019, étend le concept d'objectifs basés sur la science au-delà du climat, en englobant l'ensemble des aspects de la nature, y compris la biodiversité et par conséquent l'eau, les terres et les océans.



Inciter les entreprises à utiliser le cadre de reporting sur la nature porté par la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)

Le cadre réglementaire est assez fourni et en voici quelques exemples au niveau national (LEC 29), européen (SFDR, Taxonomie, CSRD) et international (ISSB, GRI)



Engagements



- Adhésion officielle au Pacte Mondial des Nations Unies



- Soutien à l'engagement collaboratif : signature de l'initiative lancée par le **groupement des Principes d'Investissement Responsable des Nations Unies**



- Lutte contre la pollution plastique : signature de l'initiative lancée par l'**UNEP FI, FFB Foundation, la coalition pour un traité global sur le plastique, l'association VBDO et le CDP**





aéma
G R O U P E

G R O U P E
M U T U A L I S T E
D E P R O T E C T I O N

AESIO
MUTUELLE

MACIF

abeille
ASSURANCES

OF invest



ANNEXE

aéma
G R O U P E

GROUPE
MUTUALISTE
DE PROTECTION

AESIO
MUTUELLE



abeille
ASSURANCES



AVRIL 2025

Mutualiste dans l'âme,
activiste par conviction



1. AEMA Groupe

Mutualiste dans l'âme, activiste par conviction.

Aéma Groupe est le groupe mutualiste de protection né du rapprochement entre Macif et AÉSIO mutuelle. Avec l'acquisition d'Abeille Assurances en 2021 suivie de la création d'Ofi Invest en 2022, Aéma Groupe réalise un chiffre d'affaires de 16,1 milliards d'euros en 2024. Ses plus de 20 000 collaborateurs et 1 800 délégués œuvrent au quotidien pour accompagner et protéger 12,1 millions d'assurés.

Multimarques, multiréseaux et multimétiers, Aéma Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection (*assurance dommages, santé-prévoyance, épargne-retraite et gestion d'actifs*). **Aéma Groupe veut apporter des réponses éclairées, constructives et humaines face aux grands enjeux de protection liés aux transitions actuelles.** En poursuivant la construction d'un acteur mutualiste de premier plan, il crée un modèle inédit, hybride et ouvert capable d'apporter des solutions plus justes, plus **adaptées au monde d'aujourd'hui et de demain.**

« Notre modèle mutualiste, ouvert, hybride et activiste fait notre force et nous permet *d'être confiants* dans notre capacité à répondre aux *enjeux* de cette nouvelle ère de la protection qui s'annonce. »



Pascal Michard
PRÉSIDENT D'AÉMA GROUPE



Adrien Couret
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AÉMA GROUPE

UN GROUPE *mutualiste* PRUDENTIEL DE PROTECTION

24^e CONGRÈS DES ACTEURS



16,1

milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé



9,5
milliards d'euros redistribués aux assurés



+ de 20 000

collaborateurs pour accompagner + de 1 Français sur 6



1 800

élus pour porter la voix des sociétaires et des adhérents



près de 1 600

points d'accueil et agences Macif, AÉSIO mutuelle et Abeille Assurances



12,1

millions de sociétaires, adhérents et clients

Chiffres à fin décembre 2024

DES POSITIONS *fortes* SUR SES MARCHÉS



2^e

groupe français en **Auto et MRH** (en nombre de contrats)*



3^e

assureur français en **Santé-Prévoyance** (primes acquises)*



5^e

assureur français en **Assurance-Vie** (en encours sous gestion)**



5^e

groupe français en **Gestion d'actifs*****

* Classement Argus de l'assurance 2024 sur la base des chiffres France 2023

** Classement Argus de l'assurance 2025 sur la base des chiffres 2024

*** Source Ofi Invest à fin 2024 en encours bruts sous gestion

1. AEMA Groupe

Nos marques expertes



Macif, ensemble vers l'excellence relationnelle

Mutuelle d'assurance citoyenne et engagée dont le projet économique sert avant tout le projet humain, la Macif est la 1^{ère} société d'assurance auto en France*. Elle propose également des offres en assurance dommages, en épargne-retraite et en santé-prévoyance afin d'accompagner 6,37 millions de sociétaires, adhérents ou clients tout au long de leur vie, avec des solutions adaptées, utiles et au juste prix.

6,950 milliards
d'euros de chiffre d'affaires

12 000
collaborateurs

6,37 millions
de sociétaires,
adhérents ou clients

**1^{ère} société
d'assurance**
auto en France*

*Top 20 des assurances auto 2024 de l'Argus de l'assurance - 7 mai 2024

Données au 31/12/2024



AÉSIO mutuelle, c'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui

Forte de son ancrage local, AÉSIO mutuelle – 3^e mutuelle santé en France – accompagne 2,3 millions de Français grâce à son offre globale de protection. Spécialiste de la santé-prévoyance, elle agit chaque jour avec ses parties prenantes pour améliorer leur quotidien et contribuer à faciliter l'accès aux soins des Français sur tout le territoire : c'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui.

2,059 milliards
d'euros de cotisations brutes HT

+ de 3 000
collaborateurs

2,3 millions
d'adhérents

**3^e mutuelle
santé en France***

*Classement Argus de l'assurance 2024 sur la base des chiffres France 2023

Données au 31/12/2024



Abeille Assurances, donner des ailes à votre avenir

Abeille Assurances s'appuie sur 170 ans d'expérience pour protéger ses clients particuliers, agriculteurs, professionnels et artisans/commerçants. Son offre complète s'appuie sur une approche multicanale unique : un réseau de distribution implanté sur l'ensemble du territoire français, une entité dédiée au conseil en gestion de patrimoine et une distribution via le canal Direct, notamment sous la marque Eurofil avec plus de 230 conseillers téléphoniques. Abeille Assurances est par ailleurs le partenaire historique de l'AFER, la première association d'épargnants en France.

6,916 milliards
d'euros de chiffre d'affaires
activité assurantielle

4 200
collaborateurs

Près de 3,1 millions
de clients

Top 3
des acteurs de
l'agricole en France

Données au 31/12/2024



Ofi invest

Ofi Invest, une nouvelle dimension pour l'avenir

5^e groupe français de gestion d'actifs* avec plus de 200 milliards d'euros d'actifs sous gestion à fin 2024**, Ofi Invest couvre l'ensemble des métiers de la gestion d'actifs cotés et non cotés. Acteur de référence de l'investissement responsable, Ofi Invest accompagne et finance les grandes transitions sociales et environnementales au service d'investisseurs institutionnels et particuliers servis par des réseaux et partenaires de distribution en France et à l'international.

Près de 700
collaborateurs**

+ 200 milliards
d'euros d'actifs sous
gestion à fin 2024

5^{ème}
Groupe français
de gestion d'actifs

*source : Ofi Invest à fin 2024 en encours bruts sous gestion

**source : Ofi Invest au 31/12/2024 – 697 collaborateurs en CDD et CDI uniquement.



1. AEMA Groupe

Notre écosystème de marques

Grâce à la complémentarité de ses expertises (groupe multimarques, multiréseaux et multimétiers), Aéma Groupe est en mesure d'accompagner au mieux sa communauté de plus 12,1 millions d'assurés (particuliers, professionnels, indépendants, entreprises).



AVRIL 2025

Notre modèle

24^e CONGRÈS DES ACTUAIRES BY Institut A

ACTIVISTE

Nous portons un activisme éclairé, constructif et humain. Notre indépendance nous permet d'exprimer nos opinions dans le débat public. Nous le faisons de manière choisie, et toujours avec la volonté de co-construire un avenir meilleur pour nos assurés, de l'intérêt général et du « vivant » (les Hommes et leur environnement).

HYBRIDE

Le modèle d'Aéma Groupe n'est pas une fusion, mais un rassemblement de marques fortes qui conservent chacune leur identité propre, s'enrichissent les unes les autres et s'appuient sur leurs visions partagées pour inventer de nouvelles solutions, de nouveaux modèles.

MUTUALISTE

Fondé par deux marques emblématiques du mutualisme – Macif et AÉSIO mutuelle -, Aéma Groupe est profondément ancré dans le modèle mutualiste et l'économie sociale et solidaire. Convaincus que ce modèle est encore mal connu malgré son immense potentiel, nous voulons le faire rayonner et lui donner une voix puissante dans les débats qui agitent aujourd'hui le secteur de la protection.

OUVERT

Aéma Groupe représente un mutualisme de valeurs, ouvert à tous les sociétaires, adhérents, clients et partenaires qui partagent notre vision. L'intégration d'Abeille Assurances ou la création d'Ofi Invest démontrent notre capacité à ouvrir nos portes à des marques qui, bien que non mutualistes, contribuent à faire grandir notre modèle.

1. AEMA Groupe

Nos engagements prioritaires

Pour une société **plus solidaire, plus inclusive, plus respectueuse de l'environnement.**

Aéma Groupe a défini **trois combats prioritaires** qui se déclinent à la fois en **engagements pour le groupe** et en thématiques **à porter dans le débat public et européen.**

1.

Incarner une assurance responsable en mettant la prévention au cœur des enjeux

2.

Agir face au changement climatique et anticiper les transitions environnementales

3.

Affirmer la singularité mutualiste d'Aéma Groupe ainsi que son ancrage dans l'ESS



13 M€

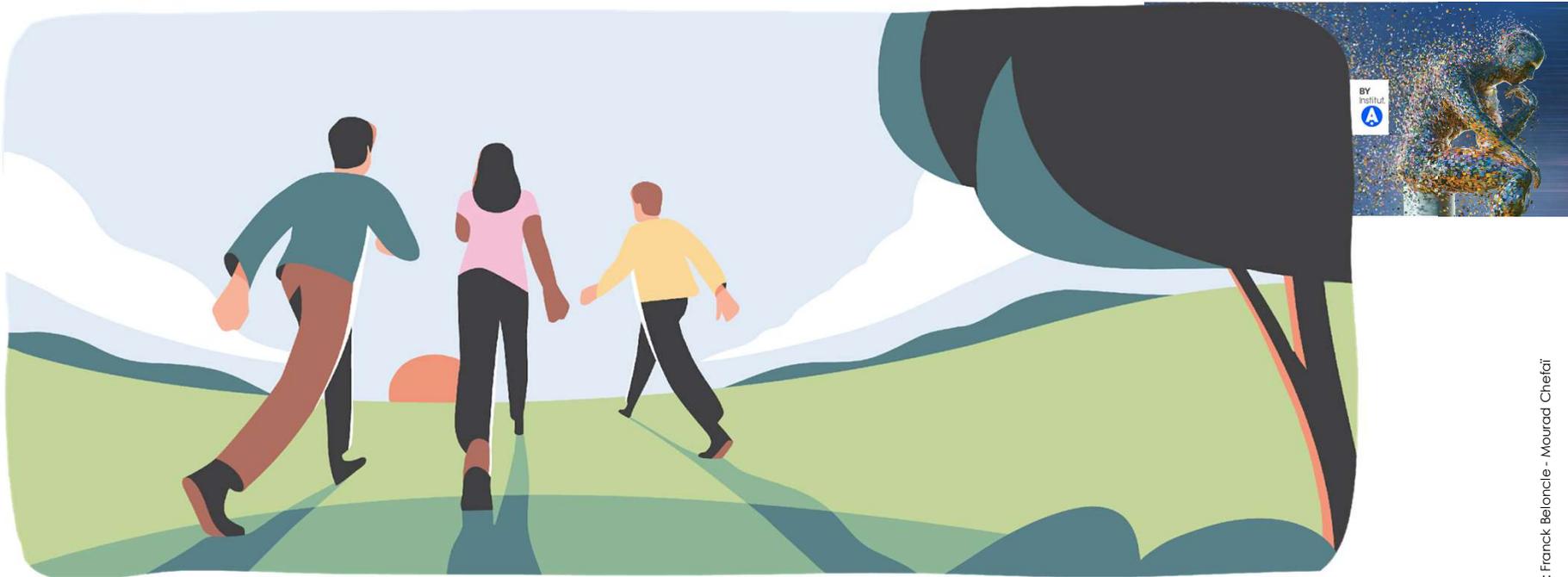
investis en faveur du climat et de la biodiversité

+ de 91 %

des portefeuilles d'obligations d'entreprises des entités assurantielles du Groupe couverts par une analyse ESG

+ de 16 Md€

investis dans différents actifs verts, soit 12 % des actifs du Groupe hors UC



aéma
G R O U P E

G R O U P E
M U T U A L I S T E
D E P R O T E C T I O N

AESIO
MUTUELLE



abeille
ASSURANCES



aemagroupe.fr

AÉMA GROUPE,

Société de Groupe d'Assurance Mutuelle (SGAM),
entreprise régie par le code des assurances, dont le siège social se situe
17-21, place Étienne-Pernet - 75015 Paris,
identifiée sous le numéro unique 493 754 261 RCS Paris.